



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS Réunion du 29.09.20

Présents :

Madame Gyslaine SALDANA.

Messieurs André LUCAS – Jean Louis AGASSE – Jean GABAS – Jean Claude PRINTANT – Patrick BOUDREAU – Jean Louis DELRIEU – Christian GRAS – Guy PUEYO – Bernard PLOMBAT – Christian VIDAL – Mazouz BELGHARBI – Pierre Jean JULLIAN – Roland MAURIN

Absents excusés :

Messieurs Michel BERTRAND – Joel MASSELIN – François IRLA.

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFO

ANNEXE 5 – Dispositions Financières

Semaine 39

Date	Compétition	Match	N° Match	Motif	Décision CRGC
Absence FMI					
23/9/20	Cpe Nat F.E	Labteam 1 - Freescale Foot A. 1	23043563	<i>Feuille match papier reçu par courrier postal le 28/09</i>	Amende FMI équipe recevante
24/9/20	Cpe Nat F.E	Fenouillet /Roseraie 1 - Accenture	23043560	<i>Feuille papier reçu par courrier postal le 30/09</i>	Amende FMI équipe recevante
26/9/20	U18 Fem. R2	Eaun.L/M/Roq 1 - Lannemezan 1	23039376	<i>Forfait du club recevant</i>	Amende Forfait
26/9/20	U18 Fem. R2	Venerque Us 1 - Colomiers 2	23039378	<i>Forfait du club recevant</i>	Amende Forfait
26/9/20	U18 Fem. R2	Rodez Aveyron 2 - Esmn 1	23039509	<i>Impossibilité pour l'équipe visiteuse de valider la FMI Feuille match envoyée par mail le 28/09 – hors délai</i>	Amende FMI équipe recevant
26/9/20	U15 Fem. R1	Sete Fc 34 1 - Narbonne Fu 1	23051920	<i>Pas d'identifiant pour l'équipe visiteur. Feuille match papier reçu par courrier postal le 29/09</i>	Amende FMI aux deux équipes
26/9/20	U15 Fem. R1	Fc Milhaud F 2 - Beziers A. S. 1	23051922	<i>Feuille de match envoyée par mail le 28/09 – hors délai</i>	Amende FMI équipe recevante
27/9/20	Regional 3	Gaillacois 1 - Figeac Capd Qfc 1	22534847	<i>Défaut de tablette feuille de match papier envoyée par mail le 27/09</i>	Pas d'amende
27/9/20	Regional 2	Rodeo F.C. 2 - Auch Football 2	22603631	<i>Défaut de tablette feuille de match papier envoyée par mail le 27/09</i>	Pas d'amende
27/9/20	Cpe France Fém.	Esmn 1 - Tlse Métropole Fc 1	23094344	<i>FMI hors délai</i>	Amende FMI équipe recevante

Retard FMI

26/9/20	Regional 3	Toulouse Pradettes 1 - Fonsorbes Av 2	23003100	Amende FMI équipe recevante
27/9/20	Regional 3	Lezignanais U. F. 1 - Baziege Oc 1	22534584	Amende FMI équipe recevante
27/9/20	U18 Fem. R1	Colomiers 1 - Montpellier As Ptt 1	22884082	Amende FMI équipe recevante
26/9/20	Regional 3	Pavie 1 - F.C. Mabroc 1	23003098	Amende FMI équipe recevante
27/9/20	Regional 2	Palavas Ce 1 - Montarnaud As 1	22604173	Amende FMI équipe recevante
26/9/20	Coupe De France	St Juery O. 1 - Semeac O. 1	23069826	Amende FMI équipe recevante
27/9/20	Cpe France Fém.	Corbieres Medit. 1 - Perpignan Esp. Fem. 1	23094338	Amende FMI équipe recevante

Matches non joués ou arrêtés

Date	Compétition	Match	N° Match	Non Joué	Arrêté	Motif	Décision CRGC
26/9/20	Regional 3	Cintegabelle 1 - Carbonne Js 1	22534717	X		Terrain impraticable	Match à jouer Date à fixer par la CRGC
26/9/20	Regional 1	Pibrac Us 1 - Balaruc-Bains 1	22603265		X	Terrain impraticable	transmet le dossier CRRCCM
26/9/20	Regional 2	Boulogne-Peg. 1 - Fleurance Sa 1	22603625		X	Terrain impraticable	transmet le dossier CRRCCM
26/9/20	Regional 2	Seysses Frouz. 1 - Tlse Metropole 2	22603992	X		Défaut électrique	Match à jouer Date à fixer par la CRGC
26/9/20	Regional 3	Pavie 1 - F.C. Mabroc 1	23003098	X		Terrain impraticable	Match à jouer Date à fixer par la CRGC

Pour les rencontres de championnats régionaux, il sera fait application de l'Art. 21-3 relatif à la répartition des frais prévoyant que :

Lors d'un match remis par suite de terrain impraticable, le club visité supportera la totalité des frais d'arbitrage et remboursera les frais de déplacement (trajet simple, référence FOOT 2000) à l'équipe visiteuse.

Si le jeu est arrêté en cours de partie et si les spectateurs ne sont pas remboursés, lors du match à rejouer le club visité remboursera à 100% les frais de déplacement de l'équipe visiteuse et supportera la totalité des frais d'arbitrage.

SECTION JEUNES

FORFAIT

- U 16 R12 POULE A

Suite 3^{ème} forfait du club de CARCASSONNE FAC (548132), nous vous informons que l'équipe U 16 R1 POULE A est FORFAIT GENERAL.

↳ La Commission entérine le forfait de CARCASSONNE FAC - amende50 €

- U 16R2 POULE C

Suite au mail du club de FIGEAC (541889) du 07/09/20, nous vous informons que l'équipe U 16 R2 POULE C est FORFAIT GENERAL

↳ La Commission entérine le forfait de FIGEAC - amende50 €

SECTION FEMININES

FORFAIT

- REGIONAL 2 POULE C

Suite au mail du club de PERPIGNAN ESP FEM (781262) du 29/09/20, nous vous informons que l'équipe FEMININES R2 POULE C est FORFAIT GENERAL.

↳ La Commission entérine le forfait de PERPIGNAN ESPOIR FEM - amende 50 €

- U 18 FEM REGIONAL 2 POULE B

Suite au mail du club de LUZENAC (505956) du 17/09/20, nous vous informons que l'équipe U 18 FEM R2 POULE B est FORFAIT GENERAL.

↳ La Commission entérine le forfait de LUZENAC - amende 50 €

- U 15 FEM REGIONAL 1 POULE C

Suite au mail du club de GIGNAC (503188) du 16/09/20, nous vous informons que l'équipe U 15 FEMININES R1 POULE A est FORFAIT GENERAL.

↳ La Commission entérine le forfait de GIGNAC - amende 50 €

La Secrétaire de Séance
Madame SALDANA

Le Président
Monsieur LUCAS